

# Conditions générales de vente hotel restaurant La Gentilhommière

## A. Procédure de réservation

### Réservation :

Elle devient effective lorsque l'acompte a été versé. En aucun cas nous ne prenons d'option.

- 1500 € à la réservation pour la Grande Salle et 800€ pour le restaurant  
Toute annulation entraînera le non remboursement de l'acompte versé

*La Grande Salle ne sera pas louée pour un nombre inférieur à 100 personnes (enfants non compris) auquel cas une surfacturation de 35€ par personne manquante sera appliquée. De même que la salle de restaurant ne sera pas louée pour un nombre inférieur à 60 personnes (enfants non compris) auquel cas une surfacturation de 35€ par personne manquante serait appliquée.*

À la mise en place du menu, et de toutes les modalités 3 mois avant la date de la réception :

- confirmation du nombre de couverts
- paiement du 2<sup>ème</sup> acompte d'un montant estimé à 30 % de la facture totale.  
Toute annulation faite 8 jours avant la réception entraînera la facturation de la commande

La gentilhommière se réserve le droit d'annuler la réservation si des cas de force majeure l'y contraignent  
(Grève, incendie, dégât des eaux ...)

15 jours avant la réception : La Gentilhommière, en égard aux impératifs de commande, doit avoir impérativement le nombre exact de convives, ce chiffre servira de base minimum de facturation

## B. Conditions particulières

Nous pratiquerons les prix en vigueur au moment de la passation de commande, en cas de modification des tarifs en vigueur, ceux ci seront immédiatement applicables aux offres et devis en cours.

*Sauf accord contraire, nos factures sont payables dès réception au plus tard le Mardi qui suit la manifestation . En cas de retard de paiement, le client encourt des pénalités de retard d'une fois et demi le taux de l'intérêt légal.*

La réservation des chambres Le nombre exact de résidents devra être confirmé (avec la liste des clients) 2 semaines avant la date de la réception.

### Heures supplémentaires pour ouverture tardive

*Au delà de 2 heures du matin, le samedi soir, il vous sera facturé 120 € par heure supplémentaire ( rangement de la sono compris )*

*Au-delà de 6 heures de service, les dimanches et jours fériés, il vous sera facturé 120 € par heure supplémentaire ; toute heure entamée sera due.*

Assurance , détérioration , vol , casse En aucun cas , la Gentilhommière ne pourra être tenue responsable des dommages de quelque nature que ce soit , en particulier incendie et vol , susceptible d'atteindre les objets ou le matériel déposés à l'occasion de la manifestation , objet de la présente réservation. L'organisateur s'engage à remettre en son état original et à ses frais les lieux qui auront été occupés, en cas de détérioration.

Décoration : *il est strictement interdit d'accrocher par quelques moyens que ce soit( clous, punaises, adhésifs,...) des éléments de décoration ou autres sur les portes, murs, fenêtres...sans accord express de la direction. La décoration des*

*tables s'effectue par vos soins à partir du Samedi matin 10h (possibilité de disposer de la Grande salle la veille si celle ci est libre de tout autre évènement.)*

Clause attributive de juridiction *Toute contestation relative au présent contrat sera de la seule compétence du tribunal de Valenciennes.*

Recommandation *L'organisateur s'oblige à n'inviter que des personnes dont le comportement ne soit susceptible en aucune manière de porter préjudice à la Gentilhommière qui se réserve le droit d'intervenir si nécessaire . Le client ne pourra apporter de l'extérieur , ni boissons , ni aucune denrée alimentaire .*

*Dans le cas de manifestation ayant un caractère d'exposition de matériels ou d'objets de valeur, nous conseillons à notre clientèle de bien vouloir souscrire à ses frais, une assurance pouvant couvrir tout dommage que pourraient subir ceux ci, quel que soit l'endroit où ces matériels seraient entreposés (parking, couloirs, chambres, salles de réunion ...)*

*Feux d'artifices, pétards sont strictement interdits sur notre site.*

*De même, dans nos salles sont interdits confettis et serpentins.*

Sacem *Pour s'assurer du bon fonctionnement auprès de la Sacem et éviter tout ennui, la Gentilhommière a souscrit un contrat auprès de celle ci qui dispense les animateurs de faire une déclaration. Participation à la charge du client :75.00 €*

*Nous nous tenons à votre disposition, pour établir un devis ou une commande tous les jours (sauf le Dimanche) de 10h à 19h*

*Signature précédée de la mention Bon pour accord : A Artras, le :*